

ActuDécideurs

Bio EXPRESS

> **Son âge :** 53 ans
 > **Sa formation :** après des études à Lyon où il est né, il intègre l'École centrale de Paris
 > **Ses fonctions :** depuis 2007, il est délégué général adjoint de « Centrale carrières » au sein de l'association des Centraliens. Il a dirigé pendant sept ans le centre de formation d'apprentis universitaire de Paris VI Pierre et Marie Curie après avoir occupé différents postes de cadre dirigeant notamment chez IBM et Lexmark International
 > **Ses p'tits :** le théâtre, les voyages. Il a rédigé plusieurs ouvrages dont « Une autre manière de réussir grâce à l'apprentissage », Bourin éditeur
 Sa devise : « Rester curieux et ouvert »



/D.R.

C.Gury : « Ici, le diplôme prime sur le savoir-faire »

Entretien. Après avoir dirigé un CFA, Christian Gury, ingénieur lyonnais prône, dans son dernier ouvrage, « Une autre manière de réussir grâce à l'apprentissage »

>> **La corrélation entre le taux élevé du chômage des jeunes et la sortie chaque année de quelque 150 000 jeunes sans diplôme est-elle une évidence pour vous ?**
 Oui, c'est une évidence. Et si les hommes politiques ont commencé à légiférer sur l'apprentissage à la fin des années 70 et 80, c'est parce qu'à côté de chez nous, en Allemagne, ce problème du chômage des jeunes était nettement moins présent.
 >> **Malgré ces efforts politiques, le chômage des jeunes reste très élevé...**

Oui, malheureusement, on a encore très peu de jeunes en apprentissage par rapport à nos voisins. En Allemagne, plus de la moitié des jeunes passent par l'apprentissage alors que chez nous, on reste sur des proportions très faibles. Le gouvernement travaille actuellement sur le sujet en se donnant comme objectif un cinquième

des jeunes en apprentissage d'ici à 2015.

>> **Qui est responsable du retard de l'implication de l'apprentissage dans la formation des jeunes ?**
 C'est une question historique. Depuis que l'enseignement est obligatoire en

France, on considère que le diplôme prime sur le savoir-faire. Donc, l'apprentissage a toujours été sous estimé, dévalué par rapport au savoir théorique. Dans les années 50 et 60 sont venus se greffer des conflits entre syndicats et patronats autour de l'apprentissage qui a entraîné sa marginalisation. De plus, l'orientation des

élèves a été retardée. Donc la faute incombe à la façon dont la France perçoit son système pédagogique et tout le monde est impliqué là-dedans.

>> **C'est aussi un blocage idéologique ?**

C'est tout à fait cela, la France est

« Le gouvernement travaille sur l'apprentissage en se donnant comme objectif un cinquième des jeunes en apprentissage d'ici à 2015. »

d'ailleurs le seul pays où jusqu'à sa retraite, le nom de son école et de son diplôme reste important.
 >> **Depuis 1987, la loi Séguin prévoyait l'ouverture de l'apprentissage à tous les niveaux y compris universitaires ?**
 Oui, c'est à cette date que les choses ont basculé : on peut aussi bien pré-

parer un diplôme de pâtissier ou de maçon qu'un diplôme d'ingénieur par l'apprentissage. On ne peut donc plus dire qu'entrer en apprentissage, c'est se fermer des portes.

>> **C'est aussi un outil en faveur de la promotion sociale.**

En effet puisque les étudiants en apprentissage touchent un salaire en rapport direct avec leur formation. Ce qui évite aux étudiants les plus modestes de faire un petit boulot en dehors de leurs études.

>> **Vous insistez dans votre ouvrage sur l'aspect psychologique de cette voie, pourquoi ?**

La plupart des élèves qui arrivent en apprentissage se sont entendu dire qu'ils étaient mauvais. La première chose qu'on leur demande de faire est de trouver un employeur, ce qui est difficile. Ils y arrivent au bout de quelques mois et c'est leur premier succès et sont intégrés dans leur équipe de travail. Pour un jeune qui n'a pas toujours été écouté, c'est énorme car on lui a donné sa chance.

>> **La collecte de la taxe d'apprentissage doit-elle être simplifiée ?**

Oui car le système est très compliqué et particulièrement injuste. Elle a été créée au départ pour les entreprises qui ne prenaient pas d'apprentis. Aujourd'hui, une entreprise qui recrute un apprenti continue de payer cette taxe.

Propos recueillis par Vincent Rocken

Groupé PROGRÈS - CGPME Rhône

EN DIRECT SUR TLM
Télé Lyon Métropole

En partenariat avec :

Entreprises associées :